

0,4



**APRÈS LES APPLAUDISSEMENTS,**

**LA GFLE**

## Marge salariale & AIP 2021-2022?

Faire le point.

# Rétroactes

8/12/2020: la CSC adopte 4 priorités pour l'AIP

1. On veut **négoçier librement nos salaires**
2. On veut des **augmentations significatives des bas salaires**
3. On veut encourager la **Réduction collective du temps de travail**
4. On veut prolonger et améliorer les mesures de **fins de carrière**

# Rétroactes

13/01/2021: Publication du rapport technique du CCE

- Ce sera 0,4%
- Réaction du front commun syndical:  
« après les applaudissements, la gifle »



Journées d'action et de mobilisation les 12 et 25 février

# Calendrier

- 13/01/2021: Publication du rapport technique du CCE
- Jusqu'au 14 mars: la balle est dans le camp du Groupe des 10
- A partir du 15 mars: c'est le Gouvernement fédéral qui tranche (par arrêté royal). Il a un mois pour décider (jusqu'au 14 avril).

# D'autres éléments

- Lettre du Premier ministre adressée au G10 avec de faibles ouvertures:
  - Mesures corona hors de la norme
  - Congé de vaccination hors de la norme
  - Pour les entreprises bénéficiaires, mesures one shot
- Proposition de loi Goblet/Hedebouw

# La suite?

- Rejet par le Front commun, nouvelles actions syndicales :
  - Journée de grève et d'action le 29/03
  - Gazette des salaires

## Ce que nous demandons est simple:

### 1. Un accord salarial digne de ce nom:

- Une marge indicative pour l'augmentation des salaires.
- Une augmentation substantielle du salaire minimum et des bas salaires via une cotisation solidaire de l'ensemble des employeurs.
- Des accords significatifs sur les carrières faisables et sur la fin de ces carrières (emplois de fin de carrière et RCC, les anciennes prépensions).

### 2. La modification de la loi sur la norme salariale

Cette loi est dépassée et injuste. Elle empêche de prendre en compte tous les avantages, réductions de cotisations et autres subventions dont bénéficient les employeurs. Elle agit comme un thermomètre qui ne mesure pas la température exacte. Elle produit des chiffres qui sont truqués. Cette loi impose un carcan trop serré aux négociateurs des secteurs et des entreprises.